

**PROVINCE DE QUEBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

A une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du conseil, le 16 novembre 2015 à 19 heures. Sont présents(es) les conseillers (ères) mesdames Dolores Bouchard, Suzanne Tremblay, Julie Viel de même que messieurs les conseillers Marius Côté, Alain Jean et Dave Pigeon; tous formant quorum sous la présidence de madame le maire, Marnie Perreault. Le directeur général et secrétaire-trésorier (par intérim) monsieur Jean Pierre Gauthier est également présent et fait fonction de secrétaire de la séance.

201511-028 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Cette séance est tenue suite à la décision de tous les membres du Conseil; il y a donc renonciation à toute forme d'avis de convocation pour cette séance.

201511-029 MONSIEUR YVES GALBRAND

ATTENDU les discussions tenues à ce jour concernant les obligations relatives à la fonction de directeur général;

ATTENDU QU'en date du 27 août 2015, la Municipalité de Saint-Fabien et monsieur Yves Galbrand ont convenu que monsieur Yves Galbrand aurait un contrat à durée déterminée de 3 mois, se terminant le 26 novembre 2015;

ATTENDU la volonté commune de monsieur Yves Galbrand et de la Municipalité de Saint-Fabien de ne pas renouveler ce contrat;

ATTENDU QUE monsieur Yves Galbrand et la Municipalité de Saint-Fabien se sont entendus sur l'ensemble des modalités relatives à la fin du contrat de monsieur Yves Galbrand;

Il est en conséquence proposé par monsieur Dave Pigeon, appuyé par madame Dolores Bouchard, et unanimement résolu; que la Municipalité de Saint-Fabien, en accord avec monsieur Yves Galbrand, ne renouvelle pas le contrat de monsieur Yves Galbrand;

En conséquence la Municipalité de Saint-Fabien se conformera aux termes de l'entente intervenue avec monsieur Yves Galbrand relativement à la fin de son emploi;

Monsieur Jean Pierre Gauthier, directeur général (par intérim) est désigné comme représentant de la Municipalité et de signataire des documents relatifs à ce sujet .

201511-030 DIRECTION GÉNÉRALE – OUVERTURE DE POSTE

ATTENDU QUE le poste à la direction générale de la Municipalité est à combler;

ATTENDU l'importance d'être supporté professionnellement dans la démarche de recrutement à entreprendre;

ATTENDU les contacts entrepris et les propositions reçues à cet effet; et attendu les propositions reçues;

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyé par monsieur Marius Côté, et unanimement résolu, de retenir la proposition soumise par Malette, Société de comptable agréés le 5 novembre 2015 pour le recrutement d'une nouvelle personne à la direction générale.

201511-031 VITALITÉ RURALE – L'ACTION DE L'EST

ATTENDU QUE le journal « l'Action de l'Est » publiera un numéro traçant un portrait socio-économique de la municipalité de Saint-Fabien;

ATTENDU QUE le Conseil considère important que la Municipalité soit présente dans cette édition, et ce à titre d'annonceur;

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par madame Dolores Bouchard et unanimement résolu, que la Municipalité retienne une publicité d'un quart de page à l'intérieur de ce journal.

201511-032 AIRE DE VIRAGE – CHEMIN DE LA MER OUEST

ATTENDU la nécessité pour la Municipalité d'avoir une aire de virage pour les équipements utilisés aux fins de déneigement;

ATTENDU la possibilité d'utiliser un terrain privé à cette fin;

ATTENDU les discussions tenues avec madame Carole Paradis et de l'intérêt de cette dernière à permettre l'utilisation d'une partie de son terrain à cette fin;

Il est proposé par monsieur Alain Jean, appuyé par madame Suzanne Tremblay et unanimement résolu d'accepter les conditions soumises par madame Carole Paradis en date du 14 novembre 2015 pour un droit de passage sur le stationnement du terrain sis au 185 chemin de la Mer Ouest (lots 3869359 et 3869975).

201511-033 LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame Julie Viel propose la levée de la séance.